

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 21 juin 2013

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ème} **Commission** - N° CG-2013-3-1-7

Service consulté

COMPTE DE GESTION 2012

Résumé : Approbation du compte de gestion du budget principal et du compte de gestion du budget annexe de la Cité de l'Enfance.

Conformément aux règles de la comptabilité publique des départements (nomenclature M52) et de la comptabilité des Etablissements Publics Sociaux (nomenclature M22), j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe de la Cité de l'Enfance établis par le Payeur départemental pour l'exercice 2012.

Ces comptes sont les bilans des mouvements budgétaires effectués en cours d'exercice. Ils sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

Le rapprochement des deux documents comptables afférents à l'exécution de l'exercice 2012 présente la situation suivante :

➤ **Pour le budget principal :**

Compte administratif

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	90 962 549,32 €
		section d'investissement :	- 37 539 222,95 €
-	Résultat global :		53 423 326,37 €

Compte de gestion

-	Résultat de clôture	section de fonctionnement :	90 956 553,29 €
		section d'investissement	- 37 044 475,42 €
-	Résultat global :		53 912 077,87 €

Le fait générateur de l'écart constaté au niveau du résultat global provient d'un mode de prise en charge différent entre le Département et le comptable des mandats et titres de recettes du Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD) et de l'opération de réhabilitation de la Maison d'Alsace à Paris (MAP).

➤ **Le budget annexe de la Cité de l'Enfance :**

Le compte de gestion du budget annexe de la Cité de l'Enfance est conforme au Compte Administratif. L'arrêté des comptes de l'exécution 2012 dégage un résultat excédentaire cumulé de **1 467 996,90 €**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER